



infograff

SUPPLÉMENT

illkirch.eu



BUDGET 2025

Sommaire

Le budget de 2025 P. 2/3

Les finances de la Ville P. 4/5

Transition énergétique et écologique P. 6/7

Enfance et jeunesse P. 8/9

Sécurité et prévention P. 10/11

Sport et culture P. 12/13

Solidarités P. 14

Ressources humaines P. 15

BUDGET 2025

Directeur de la publication : Thibaud Philipps

Rédaction : Mathieu Loux

Photos : Éric Meyer, Jonathan Dumonteil, © Ville d'Illkirch-Graffenstaden

Mise en page : Jonathan Dumonteil

Contact : 03 88 66 80 00 - contact@illkirch.eu - illkirch.eu

Réalisation : Direction de la communication et de la démocratie active

Impression : Gyss Imprimeur - Tirage : 16 000 exemplaires

Diffusion : Impact Média Pub - Dépôt légal 05/2025 - ISSN 0998-0989



Le budget de 2025

Le vote du budget d'une collectivité territoriale constitue un temps fort de la vie municipale. Le cadre démocratique de nos institutions impose **un temps d'échanges et de débats lors d'un conseil municipal, en amont du vote budgétaire, sur les finances ainsi que sur les principaux investissements projetés par la municipalité pour l'année en cours.** Il s'agit du débat d'orientation budgétaire (DOB).

Le contexte politique et économique national, mais également international, a eu des conséquences concrètes sur la préparation budgétaire de la Ville pour l'année 2025.

En effet, **l'instabilité politique** a maintenu les collectivités territoriales dans un flou budgétaire pendant plusieurs mois. **Les finances publiques dégradées de l'État** ont eu pour conséquence de mettre à contribution les collectivités afin de participer à l'effort de redressement budgétaire pour un montant estimé à plus de 7 milliards d'euros.

Concrètement, cela se traduit par **l'imposition de nouvelles charges par l'État à la Ville et la réduction de certaines dotations**, notamment pour les investissements.

Malgré ce contexte, **la préservation d'un cadre de vie exceptionnel et le maintien d'un haut niveau de services publics demeurent les principales priorités de la feuille de route de l'équipe municipale.**

Le budget de 2025 s'inscrit pleinement dans **la politique ambitieuse d'investissement**, initiée il y a maintenant cinq années, tout en garantissant une **gestion financière saine. Cette dernière se traduit notamment par un endettement faible et maîtrisé, sans avoir recours à l'emprunt, et tout cela, sans augmenter les impôts des Illkirchois.**

L'année 2025 sera marquée par la concrétisation de nombreux aménagements, comme **la finalisation des travaux de végétalisation du Forum de l'III**, dont l'inauguration a eu lieu le 29 mars, **le chantier du hall des sports** (Illkirch-Graffenstaden Arena), **l'aménagement du terrain d'honneur synthétique du Club de rugby d'Illkirch-Graffenstaden (CRIG)** et **le lancement des études pour la réalisation de la Maison de l'enfance, de la jeunesse et des associations (MEJA)** au cœur du secteur Libermann

Des crédits sont également proposés pour **le développement de la vidéoprotection** sur plus d'une cinquantaine de sites, l'étude pour le **regroupement de toutes les activités de la Football association d'Illkirch-Graffenstaden (FAIG)** au sein de la zone sportive Schweitzer, avec notamment l'aménagement d'une nouvelle tribune vestiaire, et **la réalisation des études urbaines en vue de la requalification du secteur de la Schlossmatt**, permettant ainsi la reconquête des berges de l'Ill.

Au quotidien, les Illkirchois profiteront **des investissements dans les crèches, les écoles, les infrastructures sportives et culturelles**, tout en voyant leur pouvoir d'achat préservé. **L'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux sera respecté et la Ville continuera à supporter l'intégralité des hausses de prix impactant les services municipaux** (cantine, périscolaire...). Les diverses aides et exonérations fiscales seront maintenues (notamment pour la rénovation thermique).

Principale partenaire du tissu associatif, la municipalité a fait le choix de **préserver le montant des subventions versées aux associations** avec la volonté de renforcer les partenariats existants.

Au total, le budget de 2025 prévoit plus de **10,2 millions d'euros d'investissements pour l'année 2025** soit, plus de 13,3 millions d'euros, en intégrant les travaux qui n'ont pas pu être réalisés en 2024. Ces montants et, surtout, les projets et programmes qu'ils financent, confirment la volonté de la municipalité d'offrir aux Illkirchois une ville moderne, durable et où il fait bon vivre.



Les finances de la Ville

La stratégie financière de la Ville repose sur quatre piliers :

- aucune augmentation des taux d'imposition communaux durant le mandat,
- un niveau d'épargne élevé afin de garder une solide santé financière,
 - ne pas recourir à l'emprunt jusqu'à la fin du mandat,
 - un haut niveau d'investissement.

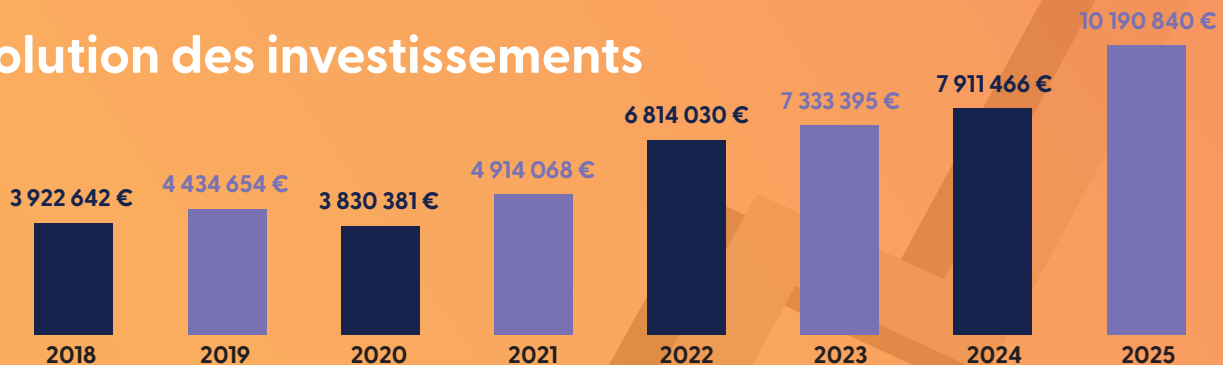
Répartition des dépenses réelles de la Ville par secteur



En **2025**,
la **Ville** investit
10,2 millions d'euros



Évolution des investissements



La **dette**
moyenne nationale
s'élève à **990 euros**
par **habitant***

* Communes de 20 000
à 50 000 habitants

82 €

de **dette** par
habitant seulement
pour **40 millions d'euros**
investis depuis 2020

Capacité de désendettement
de la Ville en 2025 : **moins d'une année**

Évolution de l'encours de la dette

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (provisoire)	2025 (prévisionnel)
Encours de la dette au 31/12/n (en milliers d'euros)	14 158	12 780	11 372	9 931	8 456	1 683	2 696 *	2 258
Endettement par habitant au 31/12/n (en milliers d'euros)	518	465	414	361	309	61	97	82

* Emprunt de 1 350 000 euros auprès de la Banque des Territoires pour financer la modernisation de l'éclairage public.

Fonctionnement de la Ville pour 2025 :

Dépenses :
33,5 millions d'euros



Recettes :
40,6 millions d'euros

Transition énergétique et écologique

Malgré la baisse de la dotation accordée par l'État pour accompagner les collectivités dans la transition énergétique et écologique, la Ville continue à investir pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter, en réduisant la consommation énergétique des bâtiments municipaux, en favorisant le développement des énergies renouvelables, en créant des îlots de fraîcheur et en donnant une place plus importante au végétal. **Le Forum de l'III végétalisé** illustre bien cet engagement de la municipalité.

256 000 euros sont alloués cette année pour **améliorer les performances énergétiques des bâtiments municipaux**, notamment grâce au contrat de performance énergétique (CPE). Les études structurelles pour **l'implantation de panneaux solaires sur le centre technique municipal** sont achevées et le projet se concrétisera cette année.

Par ailleurs, l'année 2025 verra le début des travaux visant à **réaliser un mini-réseau de chaleur au centre-ville**, fonctionnant avec une pompe à chaleur géothermique reliée à la nappe phréatique, qui alimentera l'hôtel de ville, le groupe scolaire du Centre, le gymnase Messmer et l'église Saint-Symphorien. Des panneaux solaires viendront compléter ce dispositif.

Les investissements réalisés dans le cadre du Plan climat, notamment **le remplacement de l'éclairage public**, permettent à la collectivité d'effectuer **des économies d'énergie**. Ainsi une baisse de **100 000 euros de la facture d'électricité est prévue sur ce poste en 2025**.



L'**Arena (hall des sports)**, dont la construction se poursuit, est un **bâtiment passif**, qui produira sa propre électricité grâce aux **panneaux photovoltaïques** installés sur sa toiture. Le bâtiment sera doté de **récupérateurs d'eau de pluie** et une partie du parking sera perméable afin de favoriser une meilleure infiltration de l'eau dans la nappe. De plus, le hall des sports bénéficiera d'une **isolation thermique**, mais également phonique importante. Des **ruches** seront installées sur le toit. Ce projet représente un investissement total de plus de **16 millions d'euros dont 4 millions d'euros pour la seule année 2025**.

La **végétalisation des cours d'école** continue avec **260 000 euros inscrits pour l'école des Vergers**.

L'ambitieuse **norme ISO 14001**, qui modifie en profondeur le fonctionnement des services concernés en mettant au cœur de leurs pratiques la préservation de l'environnement et de ses ressources, verra son périmètre s'étendre avec **l'intégration du service animation**. Cette norme est déjà appliquée par l'ensemble des services techniques ainsi que par la direction des sports.



50 000 €

ont été inscrits au **budget de 2025** pour **l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique pour les particuliers**.

Les **jardins familiaux** feront l'objet d'un investissement de

200 000 €

pour l'entretien des chemins et la réalisation de puits.



Le **lancement de la ferme urbaine** aura aussi lieu cette année avec les premières productions et ventes de denrées agricoles sur le site du Baggersee. L'objectif, à terme, est d'utiliser la récolte de ce site **pour alimenter les cantines scolaires**, tout en permettant la vente directe aux habitants.



Enfance et jeunesse

La Ville investit dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse à travers les services qu'elle propose et les infrastructures qu'elle met à disposition des jeunes Illkirchois.

La Ville et son délégataire, l'Association d'action sociale du Bas-Rhin (AASBR), prévoient plus de **200 000 euros d'investissement dans les différentes crèches municipales**. Objectifs :

effectuer des travaux d'entretien et des mises en conformité en lien avec les nouvelles réglementations (visiophones dans les crèches de l'III et des Vignes, accès par code à la halte-garderie...).

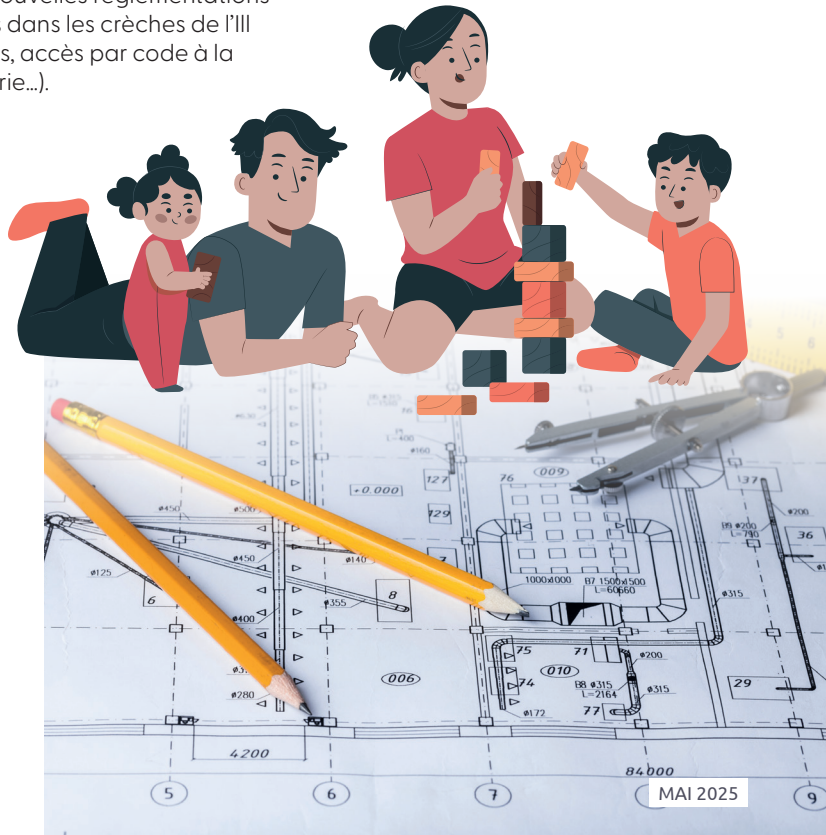
Par ailleurs, **238 000 euros ont été inscrits au budget de la Ville pour soutenir l'AASBR**, notamment dans le cadre de la revalorisation des traitements des professionnels de la petite enfance (oubliés du Ségur) et du versement mobilité (participation de l'employeur au financement des transports en commun).

L'école élémentaire Adélaïde Hautval bénéficiera prochainement de l'installation d'un city stade, qui, grâce à l'ouverture des cours d'école en dehors du temps scolaire, sera accessible au plus grand nombre.



Les études pour la Maison de l'enfance, de la jeunesse et des associations (MEJA) débuteront cette année avec un crédit de 50 000 euros.

Ce nouveau bâtiment, projeté au 5 rue des Roseaux, réunira notamment le lieu d'accueil enfants-parents Le Grenier, un multi-accueil, le centre socioculturel Le Phare de l'III et un espace « France services ».





Augmentation des montants versés aux **associations scolaires** et dédiés aux **actions éducatives** : **+14 %**, soit au total

18 000 €



Après la réalisation des travaux de végétalisation dans les cours du groupe scolaire du Sud, **l'école des Vergers laissera une place plus importante au végétal, tout en désimperméabilisant les sols**. Outre le fait d'offrir un cadre plus agréable aux élèves, ces travaux contribueront à rafraîchir les lieux régulièrement fréquentés par les enfants lors des récréations, mais aussi lors des activités périscolaires.

Afin de prendre en compte l'augmentation d'environ 10 % des effectifs de la restauration scolaire, **99 000 euros ont été budgétés pour le renouvellement et l'achat de matériel, le périscolaire ainsi que divers travaux** (réhausse de la clôture de l'école maternelle du Nord, plafond acoustique à l'école maternelle Libermann, etc.). Une nouvelle fois, **la Ville n'augmentera pas les tarifs des services périscolaires et de la restauration scolaire** afin de préserver le pouvoir d'achat des familles.



42 000 €

de **subventions** versées aux **associations jeunesse**.

Les **40 places d'accueil proposées par le centre de loisirs Les Petites Cigognes durant les congés scolaires** sont reconduites, avec un coût de **20 000 euros pour la collectivité**.

75 000 euros seront investis cette année afin de poursuivre le **renouvellement des aires de jeux** à l'école maternelle de l'Orme et à l'aire de jeux de la rue Kageneck. Ce sont **470 000 euros** déjà investis depuis 2020 dans ce domaine. Par ailleurs, **le Parc Friedel verra son aire de jeux agrandie**.



Sécurité et prévention

Un cadre de vie agréable se traduit par une sécurité et une prévention au quotidien. La police municipale, acteur incontournable du continuum de sécurité, dispose dès cette année d'un **effectif au complet de 12 agents, contre seulement 6 il y a cinq ans**.

Cette augmentation des effectifs permet à la police municipale de **couvrir une plus grande amplitude horaire, notamment en soirée et le week-end**.

Afin de mieux répondre aux attentes des habitants en matière de sécurité et de prévention, **la police municipale a été dotée d'une brigade motorisée**, mise en service le 26 février dernier. Plus agile que les unités en voiture, cette nouvelle unité assure des missions qui s'articulent principalement autour de la **sécurité routière** et de la lutte contre la délinquance routière.

1,4 million d'euros

sur trois ans est consacré au déploiement de la vidéoprotection dans la commune.





L'aide à l'achat d'une alarme anti-intrusion, avec un budget prévisionnel de 15 000 euros, est également reconduite pour cette année, afin de lutter de manière concrète contre les tentatives de cambriolage.

Au regard de la multiplication des cyberattaques visant de nombreuses institutions publiques, dont des collectivités, une enveloppe de **480 000 euros, sur trois ans, a été allouée au renouvellement des serveurs informatiques de la Ville et la mise à niveau de leur sécurité.**

Le budget de 2025 prévoit un engagement de crédits d'un montant de **550 000 euros, dédié au développement de la vidéoprotection.** Au final, plus de 52 sites bénéficieront de ce dispositif et 250 vues supplémentaires, disséminées à travers la ville, faciliteront le travail des agents de la police municipale mais également celui des enquêteurs de la police nationale. Ce dispositif qui comprendra, au total, **près de 300 vues**, deviendra un **outil central de la politique de prévention et de sécurité de la Ville.**

En parallèle, la **vidéoverbalisation**, qui permet de sanctionner un conducteur ayant commis une infraction au Code de la route à distance, sera expérimentée dans certains secteurs de la ville.

La **brigade motorisée** s'ajoute à la **brigade cynophile**, rejointe récemment par la jeune berger allemand de travail Helga, ainsi qu'au poste d'**agent de surveillance de la voie publique (ASVP)**, qui agit au quotidien pour, entre autres, sécuriser les accès aux écoles et les cheminements piétons.





Sport et culture

L'année 2025 sera marquée par des investissements majeurs en faveur du sport et de la culture avec, notamment, **la poursuite du chantier de l'Arena**, pour un montant de **4 millions d'euros**.

Une enveloppe de **1,4 million d'euros** est fléchée pour l'aménagement **du terrain d'honneur du Club de Rugby d'Illkirch-Graffenstaden (CRIG)**. L'utilisation croissante de l'équipement existant, par le club et les scolaires, ainsi que la nécessité de laisser le terrain se régénérer après chaque utilisation, ont conduit la Ville à faire le choix d'un **terrain synthétique composé de granules en liège, plus respectueux de l'environnement**.



Le montant des subventions versées aux associations est préservé avec une **augmentation de 9 % pour les associations sportives**, soit un total de

225 000 €

Alors que **l'inauguration de la tribune végétalisée de la Football association d'Illkirch-Graffenstaden (FAIG)** est prévue en ce mois de mai, une nouvelle opération d'envergure est programmée sur la zone sportive Schweitzer, avec pour objectif de **rassembler en un seul site toutes les activités du club et la construction d'une nouvelle tribune vestiaire**. Une première enveloppe de **50 000 euros** est inscrite au budget de 2025 pour assurer le financement des études.

En parallèle, **la mise en œuvre de ce projet permettra de requalifier le secteur de la Schlossmatt**, où se trouve actuellement un des stades de football de la commune, pour reconquérir les berges de l'Ill et y développer un espace naturel et ludique, en concertation avec les riverains.

Par ailleurs, un montant de **290 000 euros** est dédié aux **infrastructures sportives** (remplacement du sol du gymnase des Vignes, nouveaux agrès sportifs devant le complexe sportif Lixenbuhl, remplacement de la moquette synthétique sablée du city stade de l'aire de jeux du Parc Friedel...).



La participation de la Ville versée à la société publique locale (SPL)

L'illiade, gestionnaire notamment de L'illiade et de La Villa, sera portée à plus de **2 millions d'euros**, soit **une augmentation de 150 000 euros** par rapport à 2024.

La riche programmation culturelle, accessible à tous, sera maintenue cette année avec la Symphonie des Beaux Jours, le Printemps des Bretelles, les concerts de la récréation, la Fête de l'Automne, les opérations de street art sur les coffrets électriques. **De nouveaux concerts de musique classique** seront proposés notamment à l'église Saint-Symphorien.

Des soirées et des guinguettes animeront le forum végétalisé pour le plaisir des petits et des grands.



Le **remplacement des sièges** de la grande salle de spectacle de L'illiade et de la salle côté cour sera effectué pour un montant de **300 000 euros**. L'objectif de cet investissement est de renforcer l'attractivité de la structure en améliorant le confort des spectateurs.



Solidarités



Le centre communal d'action sociale (CCAS) a pour vocation d'accueillir et d'accompagner les Illkirchois, de les informer et les orienter vers des organismes compétents en fonction des besoins évoqués (aide alimentaire, aide financière notamment pour l'énergie, information pour les demandeurs de logements sociaux, etc.). La **subvention versée au CCAS se stabilisera à 230 000 euros** en 2025, ce qui correspond aux dépenses de la structure pour accompagner au mieux les habitants en difficulté.

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain (PRU) du secteur Libermann, **un marché hebdomadaire d'une dizaine de commerçants** s'installera, cette année, à l'emplacement de la future Maison de l'enfance, de la jeunesse et des associations, le temps que les travaux de ce projet démarrent. L'emplacement servira également de **pépinière d'arbres** pour les services municipaux. **L'aménagement de cet espace représente un coût de 50 000 euros** pour la collectivité.

Le repas des aînés de Noël est maintenu, tout comme la remise de colis pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Cette année, **la Ville a fait le choix de proposer deux dates**, au lieu d'une seule, **pour le repas des aînés organisé durant l'été en lien avec le CEFPPA**, afin d'en faire bénéficier un maximum d'habitants.

50 000 €

Pour l'**aménagement du marché et de la pépinière** sur l'emplacement de la future Maison de l'enfance, de la jeunesse et des associations (MEJA).



Ressources humaines

Offrir un service public de qualité est au cœur des préoccupations de la municipalité, qui a fait le choix de renforcer les effectifs de certains services pour répondre à cette exigence (ATSEM, police municipale...).

Évolution du nombre d'agents dans la collectivité :

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'agents	280	274	287	293



Toutefois, le contexte politique national a eu des conséquences concrètes sur le poids des ressources humaines dans le budget de la collectivité. La **hausse des cotisations retraites et le nouveau prélèvement sur recettes, décidés par la Loi de Finances pour 2025, engendrent une dépense supplémentaire de 315 000 euros pour la Ville.**

Par ailleurs, la Ville a décidé de **reprendre à sa charge, à partir de mai 2025, les missions d'entretien des locaux** qui étaient externalisées, afin

de **déprécier la situation des agents d'entretien** (temps de travail, rémunération, statut, carrières), de mieux valoriser leurs missions et leurs parcours professionnels et d'**améliorer la qualité du service rendu** dans les locaux de la commune, notamment les écoles. Cette décision nécessite une augmentation du budget alloué aux ressources humaines d'un **montant de 330 000 euros**. Cette hausse sera en partie compensée par la non-reconduction du marché d'entretien.

Pour renforcer l'attractivité de la collectivité, **un certain nombre de mesures sont prises pour favoriser le pouvoir d'achat des agents** : augmentation de l'enveloppe et réévaluation planifiée des primes, hausse de la participation de la collectivité à la complémentaire santé.



315 000 €
de dépenses supplémentaires,
imposées par l'État, liées à la gestion
du personnel.

330 000 €
pour la dépréciation des agents
d'entretien.



Hôtel de Ville

181 route de Lyon
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : **03 88 66 80 00**
Mél. : **contact@illkirch.eu**



illkirch.eu